

VILLE DE MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX
Tél. 03.80.92.01.34

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**
CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 7 DÉCEMBRE 2023

Le Conseil Municipal de la Commune de Montbard, dûment convoqué le 1^{er} décembre 2023, par le Maire, Laurence PORTE, s'est réuni le 7 décembre 2023 en salle du Conseil à l'Hôtel-de-Ville.

Présents : Laurence PORTE, Aurélio RIBEIRO, Danielle MATHIOT, Abdaka SIRAT, Maryse NADALIN, Martial VINCENT, Valérie MONTAGNE, Marc GALZENATI, Sandra VAUTRAIN, Bernard NICOLAS, Brigitte FOGLIA, Dominique ALAINÉ, Béatrice QUILLOUX, Francisca BARREIRA, Fabien DEBENATH, Mireille POIRROTTE, Thierry MOUGEOT, Béatrice PARISOT, Joël GRAPIN, Céline AUBLIN, Patricia PARISSÉ, Sylvie GOYARD, Ahmed KELATI.

Excusés ayant donné pouvoir : Jordan LE CARO à Abdaka SIRAT, Aurore LAPLANCHE à Maryse NADALIN, Gérard ROBERT à Laurence PORTE, Magalie RAEVENS à Aurélio RIBEIRO, Bruno DIANO à Ahmed KELATI.

Absent : Maryline DECOURSIERE

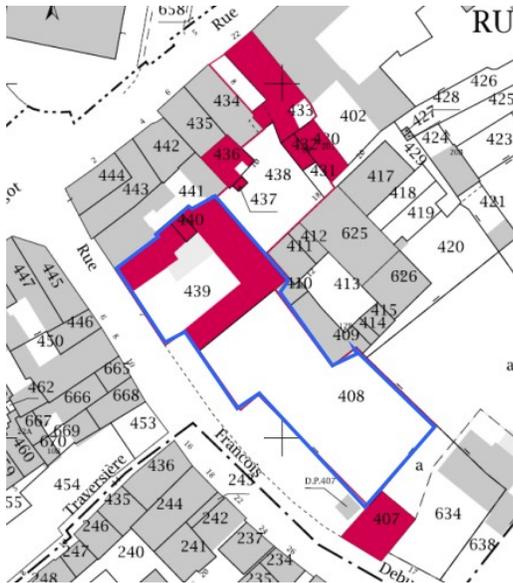
2023.98 – Acquisition de l'immeuble - 7 rue François DEBUSSY - appartenant à Monsieur MONGOUACHON Jean-Claude en lien avec l'opération RHI sur l'îlot de l'Ancien Couvent

Rapporteur : Madame le Maire

Vu les articles L.2241-1 et suivants et L.1311-9 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Considérant :

- les arrêtés n°2022/174 et n°2023/15 de mise en sécurité de l'immeuble situé 7 rue François DEBUSSY (parcelles AI 408, 439 et 440) appartenant à M. MONGOUACHON Jean-Claude et aux travaux urgents de mise en sécurité réalisés sur cet immeuble ;
- l'opération de réhabilitation de l'îlot multi site de l'Ancien Couvent, approuvée par délibération du conseil municipal en date du 14 février 2023 et rendue éligible aux financements de l'ANAH au titre du dispositif RHI (immeubles en rose sur le plan) ;



- l'état très dégradé de plusieurs immeubles de l'îlot et la nécessité de l'intervention de la Ville à travers leur acquisition foncière pour en permettre la réhabilitation ;
- l'accord amiable de M. MONGOUACHON Jean-Claude de vendre l'ensemble de son bien constitué des parcelles AI 408 (728 m²), AI 439 (479 m²) et AI 440 (12 m² en copropriété avec Mme PIQUET Martine) au prix de 47 000€ ;

Envoyé en préfecture le 08/12/2023

Reçu en préfecture le 08/12/2023

Publié le



ID : 021-212104251-20231208-DEL_2023_98-DE

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **acquiert** l'immeuble situé 7 rue François DEBUSSY (parcelles AI 408, 439 et 440) appartenant à M. MONGOUACHON Jean-Claude résidant 33 grande rue à LACANCHE (21 230) au prix de 47 000€.
- **décide** que la ville n'exigera pas du vendeur les diagnostics techniques obligatoires ;
- **dit** que les frais de notaire seront à la charge de la Commune de Montbard
- **mandate** le Maire pour donner toute signature entrant dans l'application de la présente délibération.